

**Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du
SYDELON
du 15 avril 2025**

Membres élus : 20
En activité : 20
Membres présents : 12
Membres ayant donné procuration : 4
Membres absents excusés : 4

L'an deux-mille-vingt-cinq le quinze avril à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le 2 avril deux-mille-vingt-cinq, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h07.

Étaient présents :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THIONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. MELEO Guy, Mme BUHAJEZUK Christelle, Mme VACCA Agnès et M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: M. MEDVES Jean-François, M. CORAZZA Hervé, M. STEICHEN Christian et M. ANTOINE Marc

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel, Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe et M. FADI Hassan

Étaient absents (avec procuration) :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THIONVILLE

: M. LOUIS Jean-Charles a donné procuration à Mme RENAUX Patricia
M. ZIEGLER Damien a donné procuration à Mme VACCA Agnès.

Publié(e) le 29 AVR. 2025

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général



Laurent GADEYNE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra a donné procuration à
M. STEICHEN Christian
M. JURCZAK Serge a donné procuration à M. MEDVES Jean-
François

Étaient absents excusés :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THIONVILLE

: M. LUCCHINI Marc

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme FRIEDMANN Laurène

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul et M. GLODEN Roland

Suppléant présent dont le vote ne peut pas être comptabilisé

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: M. MELLET Jean-Marie

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK Christelle (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

N° 2025-04

Objet : Adoption du procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 19 mars 2025.

Monsieur le Président propose au comité syndical d'approuver le procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 19 mars 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical, adopte le procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 19 mars 2025.

Pour copie conforme au registre,
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le 29 AVR. 2025



Le Président,

Michel PAQUET